

RÈGLEMENT ET MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les 28 et 29 août 2021, l'association *Les Zyvettes Productions* organise l'évènement artistique Campagn'Art : exposition d'artistes à Parisot (81).

L'appel à candidature est ouvert.

Les artistes plasticiens, peintres, sculpteurs, dessinateurs, photographes, sont invités à envoyer leur candidature.

La diffusion de l'information aux artistes de votre entourage, susceptibles d'être intéressés par la manifestation, est la bienvenue.

Date limite de réception des candidatures : 1 juin 2021

Constitution du dossier de candidature :

- votre CV et votre démarche
- 5 photos des œuvres (*avec leurs dimensions et leurs prix de vente*) que vous souhaiteriez exposer, sur le thème de votre choix

ou

- le descriptif précis d'un projet ayant pour thème « La Récolte »

L'engagement de réaliser ce projet avant, au plus tard, le 10 août 2021.

La validation d'un projet par Les Zyvettes fera l'objet d'une nouvelle soumission à acceptation afin de vérifier que les œuvres correspondent bien au projet validé.

- Votre accord sur ce règlement, à renvoyer signé.

Où envoyer votre candidature ?

Envoyer votre dossier complet par mail à : bonjour@leszyvettes.art

Les artistes plasticiens, peintres, sculpteurs, dessinateurs, photographes, vidéastes, céramistes d'art, street artistes ou des œuvres de landart, installations, point de croix, animation, ferronnerie d'art, tapisserie...

La diffusion de l'information aux artistes de votre entourage, susceptibles d'être intéressés par la manifestation, est la bienvenue.

Sélection :

Le comité de sélection, composé des membres de l'association, étudiera votre dossier et vous notifiera le résultat des délibérations avant le 15 juin 2021.

Le choix du comité de sélection se fera en fonction des critères suivants :

Œuvre relevant du domaine de l'art contemporain, présentant un caractère insolite, étonnant, un sens du décalage et/ou de l'humour.

Le choix du comité de sélection est insusceptible de recours.

Le jour de la manifestation, les œuvres devront être celles validées par les Zyvettes.

Le comité se réserve le droit de ne pas exposer les œuvres non conformes.

Modalité d'inscription : Pas de droit d'entrée.

Un don à l'association sera bienvenu en cas de vente.

Créations in situ : une création sur place lors de l'évènement (en plus des œuvres exposées) sera appréciée. Vous nous indiquerez vos besoins logistiques.

Votre présence devra être continue sur le lieu de l'exposition durant les deux jours de la manifestation.

Découverte des lieux avant la manifestation :

Des visites vous permettant de connaître les lieux en amont de la manifestation pourront être organisées sur simple demande.

Accueil

Les artistes seront accueillis à leur arrivée et découvriront le lieu d'exposition avec une équipe dédiée.

La restauration est à la charge de chaque artiste.

Possibilité de couchage en tente dans le parc, ou hébergement proche de la manifestation moyennant participation financière (liste des gîtes sur demande)

Mise en place des œuvres et décrochage :

Les œuvres devront être amenées la veille de la manifestation, au plus tard à 14h.

L'installation se fera la veille pour les œuvres pouvant passer une nuit en extérieur, le matin de l'évènement à 7h pour les autres.

Chaque artiste sera responsable de la mise en place de ses œuvres aux emplacements qui auront été prédéterminés par le scénographe, avec si besoin le concours des bénévoles.

Le soir du samedi 28 août, les œuvres ne pouvant pas être laissées en extérieur seront à décrocher et à placer dans un local dédié. Elles devront être raccrochées le lendemain matin à 9h. Chaque artiste devra participer au décrochage et au nouvel accrochage.

Le décrochage définitif se fera le dimanche 29 août après 18h.

Les accrochages et décrochages se font sous l'entière responsabilité des artistes quant à l'intégrité de leurs œuvres.

De même, lors de la manifestation, les œuvres demeurent sous la surveillance et la responsabilité de leur artiste.

Assurance

Chaque artiste contracte les assurances qu'il juge nécessaire, notamment contre la dégradation et/ou le vol de leurs œuvres.

La responsabilité et la garantie des Zyvettes ne peuvent en aucun cas être recherchées au titre d'un vol ou d'une dégradation des œuvres, notamment par une personne du public ou un bénévole.

Les Zyvettes sont assurées au titre de leur responsabilité civile.

Ventes lors de la manifestation :

Les prix des œuvres seront affichés.

Les règlements seront gérés par Les Zyvettes pour les artistes. Les fonds qui auront pu être récoltés suite aux ventes seront remis à chaque artiste les soirs des samedi et dimanche.

Le public pourra retirer les œuvres achetées le dimanche fin d'après-midi (sauf impossibilité)

Enchères : samedi midi + samedi 16h + dimanche midi + dimanche 16h

Chaque artiste donne une œuvre à mettre aux enchères (chaque artiste ne participe qu'à une seule enchère). La mise à prix de départ sera conjointement fixée entre l'artiste et les Zyvettes.

Un pourcentage de 10% sera prélevé par les Zyvettes sur le prix des enchères.

Happenings

Une œuvre en direct créée par chaque artiste qui le souhaitera, sera appréciée.

Concerts les samedi soir et le dimanche midi.

Danse le samedi midi.

Clôture

Un pot de clôture sera organisé le dimanche à 18 h, pour recueillir les avis et faire un premier point sur le week-end.

Communication

Communication sur les artistes avant / pendant / après l'évènement :

- les nom et contact des artistes apparaissent sur nos supports de communication
- leur présence à la manifestation est annoncée par nos réseaux.
- une présentation de leurs parcours / œuvres est faite sur nos réseaux avant l'évènement et sur place lors de l'évènement.
- un espace personnel sera dédié à chaque artiste, présentant son parcours et explicitant sa démarche artistique, permettant les échanges avec le public.
- les contacts des artistes demeureront visibles sur nos réseaux après l'évènement.

Restauration

La nourriture proposée sera entièrement végétarienne, dans le respect de la nature et des animaux. Tout est « fait maison » par les bénévoles des Zyvettes.

Lieu

Parc de Nicouleau à Parisot (81 Tarn)

Et s'il pleut ?

La manifestation sera déplacée à 500 mètres, dans un hangar agricole de 800 m² spécialement aménagé afin d'accueillir les œuvres et le public.

Fréquentation 2019

400 visiteurs pour la biennale#1

Covid

Respect total des consignes de sécurité sanitaire en vigueur au jour de la manifestation.

Pour tout autre renseignements prendre contact par mail ou téléphone :

Nathalie 06 64 10 36 20

Teddy 06 76 40 34 82